

** RDV pour covoiturage 8h20 parking de la Gare d'Osny

Départ 8h30

RDA PLANNING DES RANDONNEES DU DIMANCHE SEPTEMBRE - DECEMBRE 2025									
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
07-sept	FORUM DES ASSOCIATIONS								
14-sept	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX								
21-sept	Inter-Assos : ANDEVILLE (Participation 5€)	de 11 à 25		11	15-20-25		Rue Jean Jaurès 60570 ANDEVILLE (salle de l'éventail à partir de 7h30)	29	3 €
28-sept	9ème RANDONNEE DU VAL DE VIOSNE								
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
05-oct	à définir : Sentes de Pontoise ou Traversée du Vexin				Christian				
12-oct	PARMAIN	13,7	≈170		Martine		Parking Gare - Place Georges Clémenceau, 95620 PARMAIN	17	2 €
19-oct	VERSAILLES : Quartier St Louis + Parc du Château	14	≈		Bruno		Parking gare d'Osny (départ 8h00 et prévoir pique-nique)	37	3 €
26-oct	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX								
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
02-nov	BOISSY L'AILLERIE	13			Catherine		Gare de Boissy l'Aillierie 95650 BOISSY L'AILLERIE	3,8	1 €
09-nov	Traversée de Paris PORTE AUTEUIL PORTE DE LA VILLETTE	17			Christian		Parking gare d'Osny (départ 8h00 et prévoir pique-nique)	40	3 €
16-nov	ARRONVILLE	15	≈130		Martine		Face Restaurant, 8 Place du Carrouge 95810 ARRONVILLE	19	2 €
23-nov	CHARS PAR BOIS GUILLAUME	15,3			Christian		Rue de Marines 95750 CHARs	18,5	2 €
30-nov	LE HEAULME	15	≈240		Christian		Parking rando Vexin - Rue des buttes 95640 LE HEAULME	17	2 €
DATE	RANDOS - PARCOURS	Km	Dénivelé	Animateur 10/12km	Animateur 13/15km	Je m'inscris	LIEU DE DEPART - RDV	Distance d'Osny (km)	Covoiturage
07-déc	ENNERY	14			Catherine		Stade Georges Guilpin 95300 ENNERY	6	1 €
14-déc	BRAY-ET-LÛ	14	≈250		Martine		1 Rue de la Sablonnière, 95710 BRAY-ET-LÛ	34,5	3 €
21-déc	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX								
28-déc	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX								

Nota:

Seul un animateur faisant partie de la liste reconnue par l'association peut prendre en charge une période libre.

Si un animateur ne peut pas assurer la randonnée prévue soit :

- il en a connaissance quelques jours avant, alors il en informe par mail ou WhatsApp le bureau collégial et lui propose éventuellement un animateur de remplacement.
 - en cas de force majeure s'il ne peut pas prévenir, alors un animateur parmi la liste des animateurs potentiels peut spontanément assurer la randonnée, à condition de prévenir sur le champ par mail ou WhatsApp le bureau collégial.
- En fonction du délai de prévenance, le bureau collégial informera l'ensemble des adhérents par l'envoi d'un courriel de la planification de la période libre et intégrera celle-ci au planning des randonnées.
- En terme de responsabilité, l'association ne couvre que des randonnées et/ou des sorties validées et notifiées sur son planning.
 - Toutes initiatives personnelles d'organisation (randonnées et/ou sorties) non connues par l'association, seront sous la responsabilité **UNIQUE** de son initiateur.